Dressage
Club 3 Libre

Reprise à présenter sur un rectangle de 60 m x 20 m ou 40 m x 20 m, filet simple - gogue autorisé - Eperons autorisés -
Monte sans mors autorisée - Trot enlevé autorisé sur l'ensemble de la reprise - Cravache autorisée en préparatoire uniquement

CONCOURS DE: **Date:** **JUGE:** **POSITION:**

N°: **(M., Mme.):** **Poney/Cheval:**

Fig.	Notes technique	Points	Notes	Coef.	Note finale	Fig.	Notes artistiques*	Points	Notes	Coef.	Note finale
1	**LE PAS** Pas allongé (minimum 20 m)	10		1		1	Régularité, énergie des allures	10		2	
2	**LE TROT** Cercle (20 m maximum) à droite au trot de travail	10		1		2	Harmonie entre cavalier et cheval	10		2	
3	Cercle (20 m maximum) à gauche au trot de travail	10		1		3	Chorégraphie, utilisation de la piste, équilibre entre le travail aux deux mains	10		2	
4	Transition du trot de travail au pas moyen	10		1		4	Qualité de l'exécution des mouvements	10		2	
5	Transition du pas moyen au trot de travail	10		1		5	Musique, concordance avec les allures et les transitions	10		2	
6	**LE GALOP** Cercle à juste (20 m maxi) à main droite	10		1		Total pour la présentation artistique		100			
7	Cercle à juste (20 m maxi) à main gauche	10		1		**A déduire**					
8	Départ au galop de travail à droite	10		1		Pénalité de temps: plus de 5' ou moins de 4' 30" déduire 2 points du total des points obtenus par le concurrent.		-2 (maximum)			
9	Départ au galop de travail à gauche	10		1		**Résultat**					
10	**ENTREE ET ARRET** L'entrée et les arrêts en début et fin de reprise	10		1		Total pour l'exécution technique à diviser par 2		50			
						Total pour la présentation artistique à diviser par 2		50			
Total pour l'exécution technique		100				Résultat final sur		100			

Des points sous la décimale peuvent être donnés sur les notes artistiques. En cas de scores égaux entre des cavaliers pour les trois premières places, celui qui a les meilleures notes artistiques doit être placé en premier. En cas de mêmes notes artistiques, les cavaliers seront à égalité.

Remarques: Diviser le total final par 2 %

Signature du juge: